FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation

Rapport annuel d'activités

1er avril 2025 au 31 mars 2026

www.mrccharlevoixest.ca

Adopté le 26 mai 2026







MISE EN CONTEXTE

Le gouvernement du Québec a mis un outil financier à la disposition des MRC, dont celle de Charlevoix-Est : le Fonds régions et ruralité (FRR), pour l'atteinte des objectifs visés par l'entente de vitalisation. Considérant que la MRC de Charlevoix-Est est qualifiée de dévitalisée, le conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est a conclu une entente de vitalisation avec le Secrétariat à la Capitale-Nationale et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Ainsi, dans le cadre de l'entente du volet 4 du FRR – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation, une somme de 5,4 M$ sur 5 ans sera investie par la MRC de Charlevoix-Est grâce aux contributions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de la MRC de Charlevoix-Est pour la revitalisation du territoire.

Afin de mettre en œuvre le Fonds régions et ruralité (FRR), la MRC de Charlevoix-Est a rédigé une politique d'investissement. Une mise à jour de celle-ci a été adoptée le 25 juin 2024.

OBJECTIFS DE L'ENTENTE

Les objectifs du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation sont les suivants :

- Encourager la mobilisation des élus et des administrations municipales pour faire face aux défis particuliers de vitalisation;
- Favoriser la collaboration entre l'appareil gouvernemental en région, la MRC et les municipalités locales présentant ces défis;
- Appuyer la réalisation de démarches et d'initiatives de vitalisation sur le territoire de la MRC;
- Agir positivement sur la vitalité du territoire par l'amélioration de services ou d'équipements pour la population, par la réalisation de projets probants sur les plans économique, social, touristique ou culturel.

Le présent rapport vise à présenter les activités réalisées grâce à cette entente durant la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026.

ÉTAT DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)
VOLET 4 – SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE : AXE VITALISATION
AU 31 MARS 2026

REVENUS	RÉEL 2025-2026
Solde enveloppe 2024-2025 (incluant un ajustement de 353 316 $)	1 461 910 $
Total des revenus	**1 461 910 $**

DÉPENSES ADMISSIBLES	
Dépenses liées à la planification de projets	89 687 $
Dépenses liées à la réalisation de projets	961 696 $
Total des dépenses admissibles	**1 051 383 $**

SOMMAIRE	
Enveloppe financière disponible	1 461 910 $
Dépenses admissibles	1 051 383 $
Fonds disponibles pour l'année subséquente	**410 527 $**

Le solde disponible de l'enveloppe 2025-2026 au montant de 410 527 $ sera investi au cours de l'année 2026.

DÉPENSES LIÉES À LA PLANIFICATION DE PROJETS

L'agente de vitalisation a comme rôle d'accompagner le comité de vitalisation dans la réalisation des objectifs de l'entente. L'agente a également pour fonction d'appuyer les organismes et les entreprises du milieu dans la concrétisation de projets de revitalisation économique.

Description	Montant
Salaires et avantages sociaux	89 687 $
Total des dépenses	**89 687 $**

DÉPENSES LIÉES À LA RÉALISATION DE PROJETS

Dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation, la MRC de Charlevoix-Est a décidé de contribuer pour la somme de 961 696 $ dans 11 projets en 2025-2026 représentant des investissements au montant de 12 054 207 $ sur le territoire de la MRC.

Le tableau suivant démontre les projets ayant reçu une contribution du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation pour la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026.

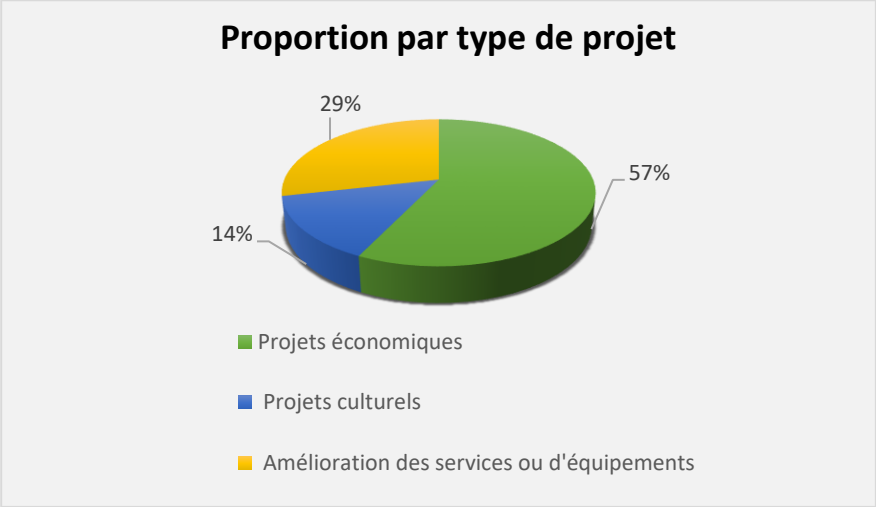
Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Description du projet	Type de projet	Coût total du projet	Montant accordé
Appel de projets logement	Organisme municipal	Réalisation d'un appel de projets pour les logements.	Projet économique	150 000 $	150 000 $
MRC de Charlevoix-Est	Organisme municipal	Réalisation de la mission entrepreneuriale.	Projet économique	163 370 $	132 370 $
Ville de Clermont	Organisme municipal	Revitalisation du site de la montagne de la Croix.	Projet culturel	169 320 $	69 725 $
Safran Nordique	Entreprise privée	Développement d'un premier économusée des safraniers.	Projet économique	507 282 $	95 355 $
Centre d'études collégiales en Charlevoix	Organisme à but non lucratif	Acquisition d'équipements.	Amélioration des services ou d'équipements	51 237 $	11 076 $
Campus Charlevoix	Organisme à but non lucratif	Réalisation des travaux de réaménagement des locaux situés au 805-807, rue Richelieu.	Amélioration des services ou d'équipements	575 000 $	100 000 $
Ville de La Malbaie	Entreprise privée	Réalisation de l'étude sur l'établissement d'une piste cyclable.	Amélioration des services ou d'équipements	18 006 $	14 405 $
Le Domaine Forget de Charlevoix inc.	Organisme à but non lucratif	Mise à jour des infrastructures et d'amélioration des équipements pour différents lieux de diffusion.	Amélioration des services ou d'équipements	280 262 $	100 000 $
CF Charlevoix	Entreprise privée	Acquisition d'équipements nécessaires pour le démarrage de l'entreprise.	Amélioration des services ou d'équipements	105 000 $	24 907 $
MRC de Charlevoix-Est	Organisme municipal	Réalisation du projet Serpents et échelles.	Amélioration des services ou d'équipements	34 730 $	13 858 $
Observatoire de la géosphère de Charlevoix	Organisme à but non lucratif	Réalisation du projet Espace Hubert-Reeves.	Projet économique	10 000 000 $	250 000 $
Total				**12 054 207 $**	**961 696 $**

VENTILATION DES AIDES DE PLUS DE 50 000 $

La MRC a accordé des aides de plus de 50 000 $ à 7 projets pour la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026. Le montant de l'enveloppe attribué à ces projets s'élève à 897 450 $ représentant des investissements sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est d'une somme de 11 845 234 $. Les graphiques suivants présentent les proportions par type de projet, par type de bénéficiaire, ainsi que par financement des projets.

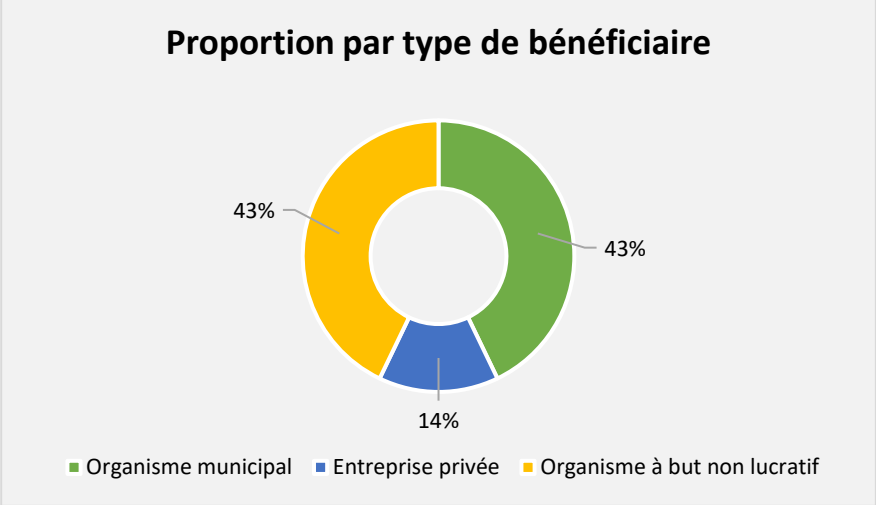
Proportion par type de projet

Le graphique suivant démontre le pourcentage par type de projet financé dans le cadre de la Politique d'investissement du Fonds de vitalisation pour l'année 2025-2026.



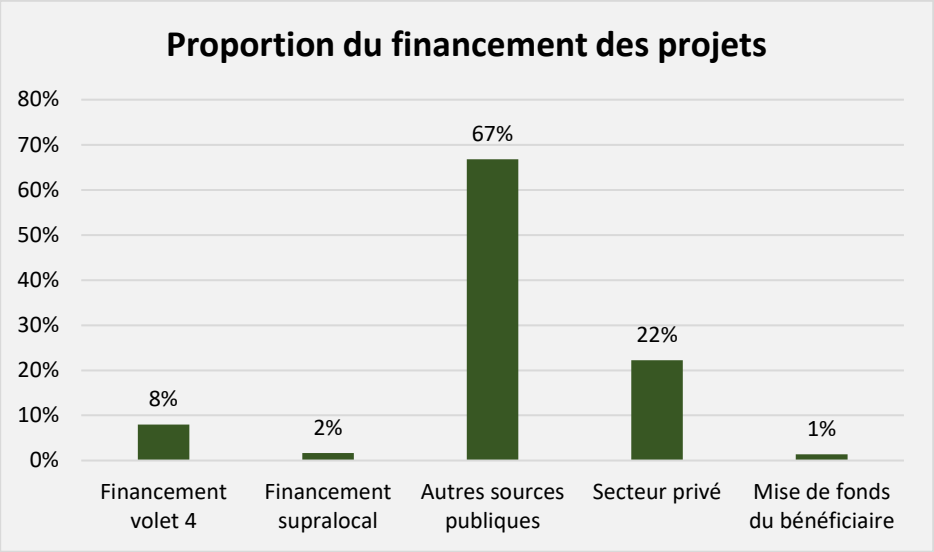
Proportion par type de bénéficiaire

Le graphique suivant démontre le pourcentage par type de bénéficiaire financé dans le cadre de la Politique d'investissement du Fonds de vitalisation pour l'année 2025-2026.



Proportion du financement des projets

Le graphique suivant démontre le pourcentage de financement des projets financés dans le cadre de la Politique d'investissement du Fonds de vitalisation pour l'année 2025-2026.



CONCLUSION

Grâce au soutien financier gouvernemental du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation, la MRC de Charlevoix-Est a pu mettre en œuvre des actions et des projets dans plusieurs champs d'intervention qui relèvent de ses compétences.

Ce rapport d'activités 2025-2026 du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation, de la MRC de Charlevoix-Est a été présenté et adopté par le conseil des maires le 26 mai 2026, document qui est disponible pour les citoyens et citoyennes notamment par l'entremise du site Internet de la MRC (www.mrccharlevoixest.ca).